

SERVICE / DIVISION	Service de police / Direction et Administration du service	No SD SD-2024-4871
OBJET	Recommander au conseil d'entériner le Plan d'organisation policière 2023 du Service de police	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-10-30 Date CM souhaitée : 2024-11-05		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique (MSP) demande aux organisations policières de mettre à jour son Plan d'organisation policière à chaque 10 ans;</p> <p>ATTENDU QUE le MSP a demandé une mise à jour à l'été 2023;</p> <p>ATTENDU QUE le MSP a approuvé, en août 2024, le Plan d'organisation du SPL qui a été déposé le 31 octobre 2023;</p> <p>ATTENDU QUE le MSP demande que le Plan d'organisation policière soit entériné par le comité exécutif et le conseil municipal afin que le ministre le considère comme officiel;</p> <p>NOUS RECOMMANDONS que le comité exécutif et le conseil municipal entérinent officiellement le Plan d'organisation policière du SPL.</p>		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU Recommander au conseil d'entériner le Plan d'organisation policière 2023 du Service de police		